

DRONE VOLT

Deuxième convocation à l'Assemblée Générale le vendredi 18 juin 2021

Villepinte, le 3 juin 2021

DRONE VOLT, expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce que ses actionnaires sont conviés en Assemblée Générale Mixte, sur deuxième convocation, le vendredi 18 juin 2021 à 10h30.

En effet, l'Assemblée Générale ne pourra valablement se tenir ce jeudi 3 juin 2021, comme initialement prévu, faute de quorum. L'Assemblée Générale est donc appelée à délibérer sur seconde convocation, sur le même ordre du jour que celui lui figurant dans l'avis de réunion valant avis de convocation publié au BALO le 28 avril 2021. Le texte des résolutions demeure inchangé. Un avis de seconde convocation sera publié au BALO le 7 juin 2021.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration a décidé de maintenir l'Assemblée Générale, à huis clos au siège social de la société, hors présence physique de ses actionnaires et autres membres et personnes ayant le droit d'y assister, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020, tels que prorogés jusqu'au 30 septembre 2021 par l'article 8-VI de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021.

Le vote se fera exclusivement à distance, en amont de la tenue de l'Assemblée Générale. Le vote des actionnaires ayant voté par correspondance ou par procuration à l'Assemblée Générale sur première convocation reste valable et comptabilisé pour l'Assemblée Générale réunie sur seconde convocation.

• Modalités de vote à l'Assemblée Générale :

Les actionnaires sont invités à voter par correspondance, notamment par Internet au travers de la plateforme VOTACCESS, à partir du 7 juin et avant le 17 juin 2021 à 15h00 :

- Les actionnaires au nominatif pourront accéder au site VOTACCESS via le site OLIS Actionnaire à l'adresse https://www.nomi.olisnet.com.
- Les actionnaires au porteur doivent se renseigner afin de savoir si leur établissement teneur de compte est connecté au site VOTACCESS. Ils pourront, le cas échéant, voter directement depuis leur compte internet.

Les actionnaires au porteur peuvent aussi voter en remplissant le formulaire de vote disponible sur le site Internet de la société (Onglet Investisseurs, rubrique Assemblée Générale), en y ajoutant l'attestation de participation fournie par leur établissement teneur de compte. Les deux documents sont à envoyer à ct-mandataires-assemblees@caceis.com ou à finance@dronevolt.com. Cette procédure suppose un envoi des documents avant le 15 juin 2021.

La documentation liée à l'Assemblée Générale, notamment le formulaire unique de vote à distance ou par procuration, est disponible dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site de la société (www.dronevolt.com). Pour toutes questions relatives à l'Assemblée générale, les actionnaires sont invités à écrire à l'adresse finance@dronevolt.com.

• Retransmission de l'Assemblée Générale par visioconférence :

Les actionnaires de DRONE VOLT auront par ailleurs la possibilité de suivre l'Assemblée Générale de la société en direct par visioconférence. Les actionnaires souhaitant se connecter devront en faire la



demande par email à dronevolt@actus.fr. Les détails de connexion seront transmis par retour d'email après validation de l'inscription.

Pour rappel, l'Assemblée Générale se tenant à huis clos, il ne sera pas possible de poser de questions orales, ni d'amender les résolutions ou de proposer de nouvelles résolutions en séance.

Un enregistrement de la visioconférence sera mis à disposition des actionnaires dans les délais réglementaires et sur le site internet de DRONE VOLT (https://www.dronevolt.com/), dans la rubrique « Investisseurs », puis « Assemblée Générale ».

Prochain communiqué: Chiffre d'affaires du 1er semestre 2021, mardi 13 juillet 2021

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

A propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 millions d'euros en 2020.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

BSA: Mnémo: DRVBS - code ISIN: FR001286054

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts:

Relations Investisseurs DRONE VOLT Sylvain Navarro - T: +33 7 88 87 50 88 finance@dronevolt.com

Relations médias FINANCE **ACTUS finance & communication** dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER DRONE VOLT celine@dronevolt.com